

POSTULAT
du groupe SPO, par la députée (suppl.) Laura Kronig, concernant une administration
bilingue (13.09.2007) 1.181

Lors de l'engagement et de la formation continue du personnel de l'Etat, il convient de veiller à ce que les employés de l'Etat possèdent des connaissances des deux langues cantonales. Il ne s'agit pas d'exiger de la population valaisanne qu'elle maîtrise les deux langues cantonales, mais les employés de l'Etat doivent être capables de renseigner la population dans les deux langues.

Sion, le 13 septembre 2007
(09h30)

Groupe SPO, par
Laura Kronig, députée (suppl.)